



INTEGRER

LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ARBITRAGE

Tous niveaux : que vous soyez débutant(e) ou confirmé(e)

➔ La section sportive scolaire a pour objectif sur le plan sportif de permettre aux jeunes engagés dans ce dispositif d'atteindre le plus haut niveau régional de jeune arbitre en 2 ou 3 années de formation. Elle est partenariat avec le District de La Corrèze et la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine.

Cette section doit permettre à l'élève d'envisager une évolution dans la hiérarchie arbitrale avec une pleine "confiance en lui" car il disposera en fin de cycle de compétences athlétiques, théoriques, techniques et comportementales.

Savoir prendre une décision dans un délai très court et être en capacité de pouvoir encadrer des joueurs(ses) sur le terrain, sont des Valeurs de l'arbitrage qui sont susceptibles, également, d'être mises à profit dans le cadre d'un emploi futur.

➔ L'emploi du temps prévoit 3 ou 4 séances théoriques, techniques ou physiques par semaine. La participation à ces séances est obligatoire.

La formation et les entraînements ont lieu selon l'emploi du temps. Ils sont encadrés par un professeur diplômé F.F.F. et par un conseiller technique en arbitrage du District de la Corrèze. Des intervenants extérieurs interviendront régulièrement auprès des élèves dans le cadre d'activités annexes et complémentaires (préparateur physique, formateurs en arbitrage FFF...)

La formation s'articule autour de 4 grands axes de travail :

- la préparation athlétique (Suivi via GPS),
- la préparation théorique,
- la préparation technique et tactique (Match filmé et analysé en classe),
- l'arbitrage des matchs de football.



Pour toute demande d'inscription, une lettre de motivation devra être jointe au dossier et un entretien de sélection ainsi que des tests d'aptitudes physiques seront réalisés.

✂

COUPON-REPONSE SSS ARBITRAGE

A joindre au dossier de candidature

pour toute demande d'intégration à la SSS Arbitrage

Nom de l'élève : Prénom :

demande à intégrer l'enseignement optionnel :

➔ SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ARBITRAGE

Tout choix d'inscription à cette section obligera l'élève à assister aux entraînements et matchs durant TOUTE l'année scolaire (pas de possibilité d'abandon en cours d'année).

Je joins une lettre de motivation au dossier et j'ai bien noté que je serai contacté(e) ultérieurement pour un entretien de sélection et des tests d'aptitudes physiques.

Signature des représentants légaux :

Signature de l'élève :

